

Formation : le ciment de la place financière genevoise

Pascal Besnard, Responsable région Genève, Managing Director, Credit Suisse (Suisse) SA
Membre du Conseil de la Fondation Genève Place Financière

Genève, le 10 octobre 2017

Seul le texte prononcé fait foi.

Les orateurs qui m'ont précédé aujourd'hui ont démontré que les emplois, la compétitivité et l'innovation forment le cœur de l'engagement de la Fondation Genève Place Financière et façonneront le futur de la Place.

Un point commun uni ces trois notions interdépendantes : les talents.

Nous ne le répéterons jamais assez : les métiers de la finance demeurent fondamentalement des métiers de personnes. La réputation de la place financière dépend avant tout de la qualité des services offerts. Selon le sondage de l'Association suisse des banquiers paru en avril de cette année, 62% des Suisses estiment que les banques helvétiques se distinguent de la concurrence internationale grâce à un personnel jugé très compétent.

La place financière genevoise est une place internationale. Elle a la chance de regrouper des activités très variées, allant de la banque de détail au commerce de matières premières en passant par la gestion de fortune. Pour pouvoir se mesurer à ses concurrentes, plus grandes et plus fortes, elle n'a qu'une voie possible : celle de la spécialisation et de l'innovation. Ceci implique une qualité sans faille que seuls des collaboratrices et des collaborateurs bien formés sont à même de livrer.

C'est pourquoi, la Fondation a inscrit la formation très haut dans la liste de ses priorités. Même si elle ne joue pas elle-même le rôle de formateur, elle veille à ce que l'offre réponde aux exigences concrètes du terrain. Dans ce rôle de facilitateur, elle s'engage en particulier à favoriser un dialogue constructif avec les autorités cantonales. Le spectre couvert est très large, il va de l'apprentissage à la formation universitaire, sous oublier la formation continue. Permettez-moi de reprendre chacun de ces éléments un à un.

L'apprentissage : une voie à promouvoir

Les récents articles que certains d'entre vous ont fait paraître récemment attestent de l'importance de l'apprentissage. Cette filière a largement contribué au succès économique de la Suisse et fait l'objet d'une grande admiration à l'étranger. J'en suis moi-même un exemple puisque c'est en empruntant cette voie que j'ai débuté ma carrière bancaire. Cette formation doit rester le 1^{er} pilier de formation au sein des entreprises. Nul par ailleurs, vous ne verrez un ancien apprenti aux plus hautes fonctions d'une entreprise. Cette diversité fait notre force.

Malheureusement, les statistiques montrent que seuls 5% des élèves quittant le Cycle d'orientation choisissent directement cette filière. Or, dans le secteur bancaire, 90% des apprentissages achevés avec succès débouchent sur une place de travail fixe. Ces deux chiffres suffisent à justifier la nécessité de mieux valoriser cette formation.

Dans ce contexte, la Fondation salue le Plan d'action du Département genevois de l'instruction publique, défini en 2015, ainsi que les discussions et actions qui ont été menées depuis afin de promouvoir l'apprentissage auprès des jeunes.

Ce plan prend en compte les demandes formulées par le secteur bancaire, soit en particulier un allègement des démarches administratives et une meilleure adéquation aux besoins des entreprises. L'une des pistes déployées a été la création d'un CFC bilingue français-anglais.

La Place financière a fait un pas supplémentaire en allant directement au contact des étudiants des Cycles d'orientation et des écoles de commerce du Canton. Depuis 2016, elle a mis en place une série de visites incluant des présentations et des ateliers pratiques. Ce programme a été initié en collaboration avec « Go apprentissage », projet pilote financé par la Confédération et soutenu par les partenaires de la formation professionnelle.

Ces rencontres ont pour principal objectif de motiver les élèves de 11^{ème} année à mieux connaître cette voie et à faire un choix pour leur formation future en ayant toutes les cartes en main. Ces visites se veulent aussi pédagogiques que possible. Pour ce faire, des représentants des établissements bancaires de la Place leur donnent des outils concrets pour dynamiser leur CV, en proposant des simulations d'entretiens et en leur permettant de dialoguer avec des apprentis. Dans les écoles de commerce, l'accent est mis sur la présentation du système de stage destiné aux futurs titulaires d'une maturité professionnelle commerciale.

A cet effort régulier et soutenu s'ajoute la participation de la Fondation Genève Place Financière à la Cité des Métiers. La Place sera présente à l'occasion de la prochaine édition en novembre 2018 avec pour but de faire découvrir les enjeux bancaires aux jeunes générations. D'abord, les 10-15 ans, envoyés par les écoles des cantons, seront éveillés aux métiers de la finance. Ensuite, les 15-20 ans, dont l'avenir professionnel se précise et pour lesquels la banque devient une orientation possible.

Tous ces éléments démontrent l'évidente nécessité pour Genève de demeurer une place de référence de l'apprentissage bancaire et de disposer des moyens nécessaires à cette formation.

Si certains talents choisissent l'apprentissage, d'autres préfèrent continuer leurs études. La diversité des acteurs bancaires qui constituent la Place genevoise vaut aussi pour les collaborateurs qui la composent. C'est pourquoi, la formation supérieure et la recherche fondamentale contribuent également à la qualité des compétences offertes par Genève.

Formation universitaire : concrétisation du partenariat public-privé

La réputation de l'Université de Genève n'est plus à faire. Elle occupe le 60^{ème} rang dans le classement de référence établi par l'Institut Jiatong de Shanghai et se place en 21^{ème} position du « Nature Index Innovation ».

Les liens entre l'Université et la place financière existent de longue date. Je citerai en particulier le Centre de droit Bancaire et Financier ainsi que le Geneva Finance Research Institute (GFRI). Plus récemment, l'Institut suisse de recherche sur les matières premières a vu le jour à Genève, ce qui constitue une prise de conscience de l'importance de ce secteur pour tout l'Arc lémanique.

Ce partenariat-public trouve aussi sa concrétisation dans la création du Geneva Institute for Wealth Management. Cette fondation, créée par l'Université de Genève, le GFRI et la Fondation Genève Place Financière, a pour objectif de promouvoir l'enseignement post-gradué, la formation continue, la recherche et le transfert de connaissances en gestion de patrimoines, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. Ce faisant, elle participe à la promotion de la Place financière comme un pôle d'excellence dans la gestion de fortune.

Ce domaine, tout comme celui de la banque de détail, est plus que jamais en constante évolution, notamment en raison des nouvelles réglementations. Sur ce point, les propos tenus précédemment

par Yves Mirabaud à propos de la Loi sur les services financiers et les établissements financiers le démontrent. Pour y répondre, la formation continue est plus que jamais primordiale.

Formation continue : une responsabilité entrepreneuriale

Le fait de recruter les meilleurs talents ne suffit pas pour assurer le succès d'un établissement bancaire ou financier. Aujourd'hui, les diplômes professionnels et fédéraux donnent déjà une formation de base très complète. Mais cette excellence est une notion qui se cultive tout au long d'une carrière. La formation continue permet justement de maintenir à jour les connaissances des collaboratrices et des collaborateurs. Elle peut prendre les formes les plus diverses : formations dans des instituts spécialisés ou en interne, en ex cathedra ou par e-learning.

Toutefois, une tendance claire se dégage : l'industrie attend des formations courtes, souvent à la carte, qui font appel à des formateurs issus du terrain, mieux au fait des nouvelles technologies et des réglementation en vigueur ou à venir.

L'employabilité est capitale, car nous devons être en mesure de fournir des services de qualité à nos clients du monde entier. Dans ce contexte, la certification des conseillers à la clientèle, en particulier dans le domaine de la gestion de fortune, constitue une réponse innovante. La norme SAQ en fait partie.

Pour rappel, la FINMA a publié en 2012 un « Document de position » sur les règles applicables à la distribution. Elle a notamment préconisé la mise sur pied d'une certification professionnelle et d'une formation continue obligatoires pour les conseillers à la clientèle.

En 2014, la Directive européenne MiFID II est entrée en vigueur avec pour objectif de renforcer la protection du client et d'améliorer les règles de conduite des affaires. Or, ces nouvelles règles impliquent aussi des exigences élevées en matière de qualification professionnelle et de formation continue.

L'idée d'adopter un standard unique de certification pour tous les établissements bancaires a fait son chemin. En collaboration avec les banques qui avaient déjà élaboré un cursus interne, la société SAQ a construit des référentiels de compétences correspondants aux différents métiers concernés et a fixé les modalités d'évaluation. Le 6 décembre 2016, l'Association suisse des banquiers a adressé à tous ses membres une recommandation visant à certifier tous les conseillers à la clientèle dans le domaine de la gestion de fortune selon la norme SAQ précitée.

Cette certification s'est rapidement imposée dans la profession. En 2017, de nombreux établissements ont lancé des projets de certification SAQ et déjà plus de 700 conseillers sont certifiés à Genève. La Suisse compte à ce jour trois prestataires accrédités pour préparer les collaborateurs à cette certification. C'est le cas de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire à Genève.

La création de cette certification montre que la place financière est à même de se montrer innovante dans le domaine de la formation continue. Cette réactivité permet de renforcer la compétitivité de la Place dans la gestion de fortune, un secteur d'activité majeur pour Genève dans lequel les enjeux sont nombreux comme nous l'ont expliqué les deux orateurs qui m'ont précédé.

Formation & expérience à l'étranger : un apport vital

Comme exprimé par Edouard Cuendet, dans son analyse des résultats de l'Enquête conjoncturelle 2017-2018, les banques de Genève sont soucieuses de préserver et de développer les emplois sur notre sol. Même si nous pouvons être fiers de posséder une main d'œuvre de qualité, la place financière doit pouvoir continuer de recruter des experts où qu'ils se trouvent afin de répondre à une clientèle internationale. La Place a ainsi tout à gagner de l'apport de collaboratrices et de collaborateurs qui ont acquis une formation et une expérience à l'étranger.

Conclusion

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris : la formation, sous toutes ces facettes, est l'une des clés du succès de la place financière genevoise. Le facteur humain est effectivement le garant de la solidité de tout l'édifice. Ce ne sont pas les différentes études internationales qui me contrediront. Selon le Global Competitiveness Index du World Economic Forum, un système éducatif d'excellence et un secteur financier offrant des opportunités de formation continue adaptées aux exigences d'un environnement en constante évolution contribue à la productivité de la Suisse. Le Business Environment Risk Intelligence (BERI) ne s'y est pas trompé en classant la Suisse dans le top 5 des pays possédant une main d'œuvre de haute qualité.

Nous sommes convaincus que la capacité d'adaptation et d'anticipation des établissements bancaires dans le domaine de la formation contribueront au maintien de ces atouts.